le courrier de sologne

canton de lamotte-beuvron

n° 5
février 1982

le n° : 4 francs

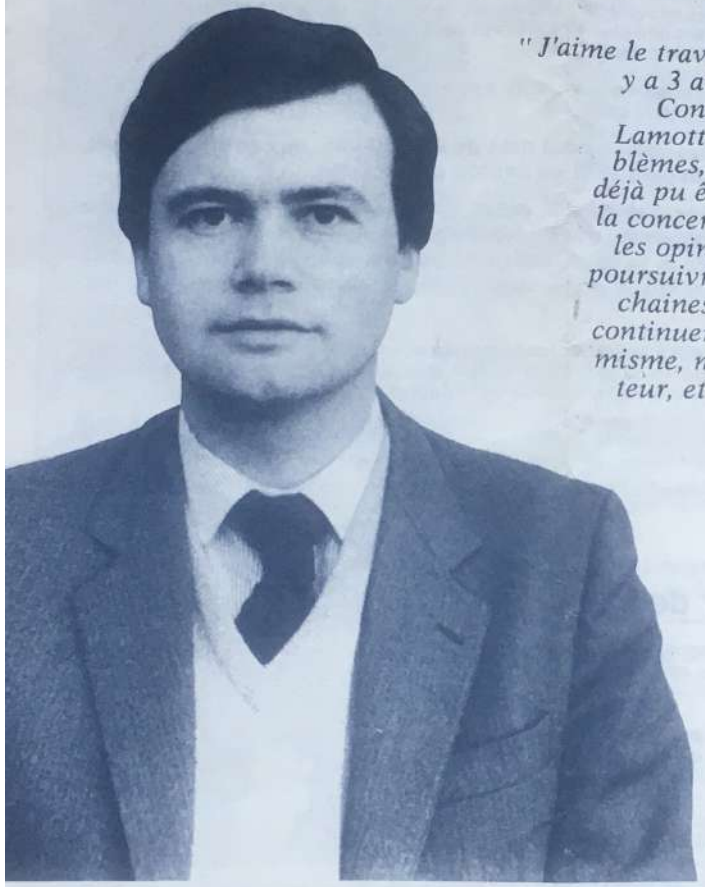

" J'aime le travail que vous m'avez confié il y a 3 ans au service de tous comme Conseiller Général du Canton de Lamotte-Beuvron. Beaucoup de problèmes, collectifs ou personnels, ont déjà pu être réglés efficacement, dans la concertation et le respect de toutes les opinions et les personnes. Il faut poursuivre ce travail durant les 6 prochaines années : si vous le voulez je continuerai de mettre tout mon dynamisme, mon expérience d'administrateur, et mon dévouement au service de tous.

Pour l'avenir et la défense efficace des intérêts du canton je compte sur votre confiance renouvelée dès le 14 mars "

Votre Conseiller Général sortant

Patrice
MARTIN-LALANDE

L'incohérence et l'imprévision du Parti Socialiste nous coûtent cher. Il a besoin de freins. Les intérêts réels d'un canton ne se confondent pas avec ceux d'un parti.

Pour l'objectivité, l'impartialité, le sens de la mesure, notre bien commun à tous,

VOTEZ POUR UN RESPONSABLE LIBRE

Patrice MARTIN-LALANDE

AU SERVICE DE TOUS, 3 ANS DE TRAVAIL SÉRIEUX ET EFFICACE...

— **le canal**, qui intéresse tous les pêcheurs, de nombreux promeneurs et les riverains, va être géré par un syndicat intercommunal. P. Martin-Lalande est intervenu à plusieurs reprises auprès des ministères, de la préfecture de région et des gestionnaires pour qu'une solution soit rapidement arrêtée.

Nouan : 70 millions pour l'assainissement et l'eau

— l'ouverture d'une partie de **Saint-Maurice** au public va se faire grâce à une convention passée avec le département ; par ailleurs l'avenir de cette institution pose un problème important : il faudra assurer le maintien de ce potentiel matériel et la situation du personnel.

— le **tourisme**, activité importante, a reçu un montant de subventions de 65 millions (hôtellerie, village éclaté, centre du pays d'accueil de Nouan, gîtes communaux de Chaumont et Souvigny, gîtes ruraux, camping, etc..).

— près de 12 millions de subventions pour l'aménagement et l'ouverture au public des **forêts domaniales** dans le canton.

Pour les jeunes

— près de **40 millions** de subventions ont été obtenus pour **l'amélioration des locaux scolaires** (Chaumont, Nouan : logement instituteur et cantine : 13 millions ; Souvigny ;..) et le Centre de Vacances de Gramat.

— **58 millions d'aide du département pour les transports scolaires** du collège et du primaire (Chaon, Souvigny, Nouan, Vouzon). P. Martin-Lalande a obtenu en février dernier une aide supplémentaire de 3,5 millions pour mieux desservir les élèves de Nouan ; il a demandé une meilleure concertation avec les parents d'élèves, enseignants, élus et transporteurs : une première réunion a eu lieu en janvier pour l'aide suplémentaire.

Le tennis d'Yvoy-le-Marron a bénéficié d'une subvention de 3.500.000 centimes

Souvigny : maintenir et entretenir les écoles

— plus de **18 millions de subventions pour les aménagements sportifs** (stade Vouzon, tennis d'Yvoy, éclairage terrain de football et gardiennage du complexe sportif de Nouan, 2 tennis à Lamotte..) Les associations ont pu rencontrer le Directeur départemental de la jeunesse et des sports au cours d'une réunion organisée par le Conseiller Général ; elles ont été aidées pour obtenir des subventions du fonds de développement du sport de masse. Bien que la piscine soit une question strictement municipale, il faudra examiner quelle aide peut apporter le Conseil Général.

Pour l'amélioration des conditions de vie

— **logement** : pour favoriser l'accession à la propriété et le confort des logements existants, le Conseil Général a attribué **200 millions de subvention** (aide aux lotissements de Chaumont, Yvoy et Lamotte) ; assainissement et adduction d'eau potable : 70 millions à Nouan, 60 millions à Chaon et Souvigny, 70 millions à Lamotte, etc..).

— voirie : près de 59 millions d'aide (Vouzon, Chaumont, Yvoy, Nouan, Lamotte...).

— environ **130 millions de subvention pour les ordures ménagères** (camions-benne, future usine d'incinération de Nouan : 114 millions).

Chaumont : accueillir de nouveaux habitants

Le Président du Conseil Général, le Conseiller général, le Maire et l'architecte visitent l'église de Chaon qui vient de bénéficier d'une belle restauration

— aide à l'aménagement des bourgs : Nouan, Souvigny, Vouzon, Chaumont, Yvoy...

— **restauration des églises** qui constituent une part importante de notre patrimoine et le centre de vie de nos paroisses : 37 millions à Nouan, 14 millions (plus 6,5 millions obtenus du ministère de la culture) à Chaon, 6 millions à Souvigny.

Pour l'animation

— chaque année, le Conseil Général offre des séances récréatives aux pensionnaires des maisons de retraite de Lamotte et d'Yvoy.

— plus de **15 millions de subventions pour la musique** (les aides ont été doublées), et la MJC (Brandelons, livre vivant Raboliot, fonctionnement de la MJC...) P. Martin-Lalande a obtenu 1,2 million de subvention du ministère de la culture pour la musique.

— une exposition très réussie a été présentée à Lamotte et circulera dans les autres communes sur **le patrimoine du canton de Lamotte.**

Pour une plus grande sécurité

Lamotte : inauguration du centre de secours contre l'incendie

— près de 19 millions de travaux ont été réalisés par le Conseil Général pour l'amélioration des locaux de la **gendarmerie** de Lamotte.

- **le département finance 50 % de la construction du centre de secours de Lamotte** (soit environ 55 millions) inauguré par le Président Loustau le 16 janvier dernier ; des aides pour l'achat de matériel et véhicule de lutte contre l'incendie ont été obtenues.

Ce bilan montre ce qui a été réellement fait par le Conseiller Général pour notre Canton. Mieux que des promesses ou des discours, le travail et les résultats que vous pouvez constater sont la meilleure garantie d'une action efficace pour l'avenir de notre canton et pour le bonheur souhaité de tous ses habitants.

LIBRE-SERVICE DESDOIT
CODEC
Fruits - Légumes en direct du Midi
Demi-gros - Détail Spécialité Michel Oliver
Épicerie fine livraison à domicile
9, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Lamotte-Beuvron **Tél. 88.03.58**

CENTRE EQUESTRE DE LA FARGE
Chevaux - Poneys
DRESSAGE ET VENTES
Stage toute l'année
Pension chevaux : 900 F. par mois
CHAUMONT-S-THARONNE
Tél. (54) 88.50.22

...POUR PRÉPARER L'AVENIR DU CANTON

LES MOYENS DE VOUS DÉFENDRE

La réforme locale en cours renforcera le rôle des Conseillers généraux tant sur le plan de la gestion que de la vie politique.

La meilleure chance de défendre le canton et ses habitants c'est d'avoir un Conseiller général dévoué au service de tous, expérimenté et capable d'agir.

Avec Patrice MARTIN-LALANDE, vous choisirez :

• UN CONSEILLER GÉNÉRAL DÉVOUÉ AU SERVICE DE TOUS

photo M.B.

Une réunion de travail avec les responsables agricoles

— **un travail de tous les jours au bénéfice de toutes les activités du Canton :**
— plus de 150 permanences hebdomadaires en mairie ;
— plus de 600 réunions, et 35.000 km
— plus de 1500 lettres ;
— 45 jours de sessions ;
— **une aide efficace, accessible pour tous et en priorité pour les moins favorisés.**

• UN CONSEILLER GÉNÉRAL EXPÉRIMENTÉ

— **une formation universitaire en faculté de droit et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ;**
— **une expérience de près de 9 ans de Cabinet ministériel ;**
— **trois ans de travail au sein du Conseil général ;**
— représentant du Conseil Général dans 24 organismes (exemple dans le canton de Lamotte : collège et maison de retraite de Lamotte, maison de retraite d'Yvoy, centre médical des Pins, Les Rhuets et l'IME de Vouzon) ;
— pendant 2 ans membre de la commission départementale du Conseil général ;
— membre de la commission des finances et de la commission de l'agriculture du Conseil général ;
— **l'expérience du Conseiller général est un atout important dans les difficultés actuelles.**

P. Martin-Lalande intervient souvent au Conseil Général pour défendre notre Canton

• UN CONSEILLER GÉNÉRAL CAPABLE D'AGIR

P. Martin-Lalande au côté du Président du Conseil Régional lors d'une visite dans le canton

— appartenant à la majorité du Conseil Général présidé par M. Kléber Loustau ;
— ami et compagnon de travail du Député Roger Corrèze ;
— **plus proche collaborateur du Président du Conseil Régional**, M. Delaneau, qui devient, avec la réforme de la décentralisation, le véritable " patron " de la région. Celui-ci est venu visiter une entreprise et rencontrer les responsables de l'hydraulique agricole au mois de février, à l'invitation de P. Martin-Lalande.

Les Constructeurs du Centre

25 bis, rue du 8 Mai - 41200 ROMORANTIN
Tél. (54) 76.44.19

VENTES NEUF ET OCCASION
MOTOCULTEURS STAUB - HONDA - ISEKY
TONDEUSES STAUB - HONDA
TRONÇONNEUSES STIHL
Claude MOREAU
5, rue Gaugiran - 41600 LAMOTTE-BEUVRON
Téléphone (54) 88.00.36
SERVICE APRES-VENTE

Dans son journal, Monsieur Gardet vous propose d'adhérer au Parti Socialiste.

Pour obtenir l'écoute, l'aide et les interventions de votre Conseiller général, Patrice MARTIN-LALANDE, vous n'avez jamais eu besoin d'adhérer à un parti ou à une opinion.

NE L'OUBLIEZ PAS. RESTEZ LIBRES !

Patrice MARTIN-LALANDE : UN LAMOTTOIS DE LONGUE DATE

- Conseiller général depuis mars 1979 : le plus jeune de la Sologne.
- 34 ans, marié, deux jeunes garçons, Nicolas et Antoine.
- arrivé pour la première fois à Lamotte en 1954, lorsque son père est nommé médecin-directeur du Sanatorium des Pins.
- après des études à Lamotte, poursuit sa formation universitaire à la faculté de droit et à l'Institut d'Etudes Politiques.
- après 9 ans dans des cabinets ministériels, a été nommé en 1981 chargé de mission auprès du Président du Conseil régional de la région Centre.
- habite à Lamotte, dans le quartier des Trembles.

KIWI Actinidia chinensis
VARIÉTÉS AUTHENTIQUES
FRAISIERS ASPERGES
jacques MARIONNET G.F.A.
SOINGS EN SOLOGNE 41230 MUR de SOLOGNE Tél 83.81.03

EUROCARD la carte du CREDIT AGRICOLE
FACILITERA VOS PROBLÈMES DE PAIEMENT
Renseignez-vous : 22, rue Durfort-de-Duras à LAMOTTE-BEUVRON

Au cœur de la Sologne, sur la R.N. 20, à 150 km au sud de Paris
MOTEL DES BRUYERES **
Tél. (54) 88.05.70 - 88.11.08
40 chambres
salles de réunions
salles équipées : paper board, retro-projecteur, sonorisation projection super 8 photocopieur, magnétoscope piscine chauffée, discothèque ball-trap, aéro-club, pêche chasse à la journée tennis éclairé
SEMINAIRES
REPAS D'AFFAIRES
WEEK-ENDS
SEJOURS — VACANCES
41600 LE RABOT (Loir-et-Cher)

LE PARTI SOCIALISTE TRES SATISFAIT DE LA CANDIDATURE DE M. SOULIÉ

— La position des candidats du Parti Socialiste et du Parti Communiste est claire face au candidat unique de l'Opposition, Patrice Martin-Lalande.

— Monsieur Soulié se dit " sans étiquette ", mais en annonçant qu'il se maintiendra, quoi qu'il arrive, au second tour contre le candidat de l'opposition, il montre clairement son soutien déguisé au Parti Socialiste.

— Ceux qui voulaient faire plaisir à leur maire, mais qui ne veulent pas d'un Conseiller Général socialiste, ne tomberont pas dans le piège et refuseront de donner leur voix au premier tour à Monsieur Soulié.

Le choix est donc clair, le 14 mars pas une voix ne doit manquer au candidat unique de l'opposition, Patrice MARTIN-LALANDE

Le Conseiller Général doit être objectif et équitable pour toutes les communes du canton.

Il ne serait pas honnête de laisser croire qu'en étant Conseiller Général un maire peut avantager sa commune au détriment des autres. Les règles du Conseil Général ne le permettraient d'ailleurs pas.

Avec Patrice Martin-Lalande, la situation est claire : lamottois, IL NE REPRESENTE AUCUN CONSEIL MUNICIPAL ET IL A TOUJOURS TRAITÉ TOUTES LES COMMUNES ÉQUITABLEMENT - Etre au service de tous, c'est ça aussi.

Directeur de la publication : C. MEAU - B.P. 37 - Lamotte-Beuvron — Numéro d'inscription à la commission des publications et agences de presse : en cours
Dépôt légal : 1er trimestre 1982 — Imp. Cl. Autrive - Lamotte-Beuvron — R.C. Romorantin A 446.670.169.00011

SOUTENEZ L'ACTION DE PATRICE MARTIN-LALANDE!

UN COMITÉ DE SOUTIEN A L'ACTION DE PATRICE MARTIN-LALANDE VIENT DE SE CRÉER. IL EST PRÉSIDÉ PAR NOTRE DÉPUTÉ, ROGER CORRÈZE.

De nombreux habitants du canton ont déjà répondu.

Pour soutenir l'action menée par Patrice MARTIN-LALANDE au service de tous, et construire ensemble l'avenir de notre canton, rejoignez-nous et adhérez au Comité de soutien de l'action de Patrice MARTIN-LALANDE en envoyant le bulletin ci-après.

Merci à l'avance.

J'adhère au comité de soutien à l'action de Patrice MARTIN-LALANDE

Mme/Mlle/M. nom _____ prénom _____

né(e) le _____ 19 _____ (facultatif)

adresse : N° _____ rue _____ Commune _____

Profession _____ téléphone _____

COTISATION : ☐ simple (25 F) - ☐ de soutien (de 50 à 100 F) - ☐ de membre d'honneur (plus de 100 F)
L'abonnement pour les 4 prochains numéros du Courrier est compris dans les cotisations.

Souhaitez-vous recevoir la visite de Patrice Martin-Lalande ou d'un responsable du comité de soutien ? ☐ oui ☐ non

Permettez-vous de rendre éventuellement public votre soutien ? ☐ oui ☐ non